
**DÉLIBÉRATION N°2466 : REVISION DES TARIFS PORTANT SUR L'OCCUPATION DE LA SALLE DES
HOMMERIES A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2024**

Date de convocation : 12 décembre 2023

Date d'affichage :

Nombre de conseillers : 27

- en exercice : 27
- présents : 19
- absents représentés : 8
- absents non représentés : 0
- votants : 27

L'an deux mille vingt-trois, le mardi dix-neuf décembre à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de BIÈVRES, se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-11 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités territoriales

Étaient présents :

Mme Anne PELLETIER – LE BARBIER, Mme Caroline BOUGOT, M. Hubert HACQUARD, Mme Céline MAISONNEUVE, M. Marc LABELLE, M. Benoist BERTHIER, Mme. Daniele BOUDY, M. Arnaud DESBOIS, Mme. Virginie BREC, M. Denis LENORMAND, M. Paul PARENT, M. Dan ATLAN, Mme Marianne FERRY, M. Frédéric ELLEBOODE, Mme Caroline NOGUES, M. François DEVERNAY, Mme. Florence CURVALE, M. Emmanuel MICHAUX, M. Emmanuel PAYRAUD

Absents représentés :

Mme. Christelle DE BEAUCORPS représentée par M. Hubert HACQUARD,
M. Amine PATEL représenté par M. Denis LENORMAND,
Mme. Chehrazade AINSEBA représentée par Mme Céline MAISONNEUVE,
Mme. Marie BRUCELLE représentée par M. Marc LABELLE,
M. Philippe BAUD représenté par M. Benoist BERTHIER,
Mme. Dorothée BRÉNÉOL représentée par Mme. Daniele BOUDY,
M. Marc SUSPIZE représenté par Mme. Caroline BOUGOT,
Mme. Sophie DUBOIS représentée par Mme. Virginie BREC.

Absent non représenté :

Aucun

Mme Céline MAISONNEUVE a été nommée Secrétaire de séance,

La séance a été déclarée ouverte à 21 heures 15.

DÉLIBÉRATION N°2466 : REVISION DES TARIFS PORTANT SUR L'OCCUPATION DE LA SALLE DES HOMMERIES A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2024

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2395 du 08 décembre 2022 fixant les tarifs pour l'occupation de la salle des Hommeries,

Vu les tarifs proposés pour l'occupation de la salle des Hommeries,

Vu l'avis de la commission des finances du 11 décembre 2023

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Occupation de la salle des Hommeries			
Type d'occupation	Tarifs proposés		
	Du lundi au jeudi	Vendredi	Samedi ou dimanche
Particuliers résidant sur la commune de Bièvres	Tarif : 221€	Tarif : 326 €	Tarif : 410 €
Associations Biévroises	Mise à disposition gracieuse 1 fois par an puis 221€ à partir de la deuxième occupation dans l'année		
Conseils Syndicaux et ASL Biévrois	Mise à disposition gracieuse 1 fois par an puis 221 € à partir de la deuxième occupation dans l'année		Tarif : 410 €
Entreprises Biévroises et VGP	Tarif : 284 €	Tarif : 394 €	Tarif : 473 €
Particuliers et associations non Biévroises	Tarif : 347 €	Tarif : 1 086 €	Tarif : 1307 €
Caution pour dégradation et ménage	Tarif : 1086 €		
Forfait Chauffage du 1 ^{er} janvier 2024 au 30 avril 2024 et du 15 octobre au 31 décembre 2024.	105 € / journée de de location		

Article unique : FIXE les tarifs précisés ci-dessus, à compter du 1^{er} janvier 2024.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À L'UNANIMITÉ

Fait à Bièvres, le

22 DEC. 2023

Pour extrait conforme,

Anne PELLETIER-LE-BARBIER
Maire de Bièvres



